

## Septième partie

### Approche critique - De la notion de vulnérabilité

Pages 321 à 334

Dans cette partie, pour la première fois, nous avons choisi d'interroger une notion à partir d'une approche philosophique : la notion de vulnérabilité. Il s'agit de comprendre ce que véhicule ce mot, à la fois en termes de significations sociétales et aussi en termes d'action publique. Dit-on la même chose quand on dit « indigent », « pauvre », « exclu », « précaire » ou « vulnérable » ? Applique-t-on les mêmes traitements à ces différents maux/mots ?

Parler de vulnérabilité implique une inscription dans une société du risque : l'objectif prioritaire de cette société est de prévenir le risque, d'abord par des moyens techniques. L'enjeu principal est donc un enjeu de maîtrise, maîtrise technique de l'environnement et maîtrise de soi, deux logiques qui semblent marquer un recul de l'enjeu politique. En effet, si être vulnérable signifie être exposé à des risques, l'individu doit être en capacité de gérer ce risque, de l'anticiper, de le neutraliser. S'il s'en avère incapable, il en porte la responsabilité première, et si l'individu n'est pas en mesure de traiter sa propre vulnérabilité, il incombe alors à l'état social et à ses politiques publiques de le faire. Cet individu devient *pris en charge* selon des grilles de lecture prédéterminées, il devient défini comme capable ou incapable, adapté, adaptable ou non, voire parfois méritant ou fainéant... *In fine*, la vulnérabilité déplace le curseur de la responsabilité vers des individus.

Toutefois, une ouverture sur un troisième enjeu de maîtrise, la maîtrise de l'ordre symbolique, pour faire face à la vulnérabilité, semble permettre de réintroduire la dimension politique d'une responsabilité partagée.

 <b>FORMATION – ACCOMPAGNEMENT 2015</b> <b>Animer des démarches collectives associant des personnes en situation de précarité</b> 6 jours fractionnés sur une période de 6 mois à partir du 29 janvier 2015 et 2 rencontres d'une demi-journée de soutien mutuel dans les 4 à 6 mois au cours de l'année 2015.	
<b>Thème</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Co-construction avec les habitants, usagers, allocataires... dans le cadre de démarches participatives (actions collectives, participation aux instances, démarches de Développement social local, démocratie participative...)</li> <li>Accompagnement d'expérimentations</li> <li>Evolution des pratiques</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolider ses compétences d'intervention auprès des publics, en rendant les personnes actrices de leur projet</li> <li>Consolider ses compétences nécessaires à la construction et l'animation de démarches participatives                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre une expérimentation au cours de cette formation-accompagnement</li> <li>Créer un réseau de soutien qui pourra perdurer au-delà de la formation-accompagnement</li> </ul> </li> </ul>
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public cible : travailleurs sociaux de conseils généraux, CCAS, CAF, associations, impliqués dans des projets associant des habitants (projets en gestation ou démarrés). D'expérience, il est particulièrement favorable que plusieurs membres d'une même équipe participent à la formation pour pouvoir travailler ensemble une expérimentation concrète à mettre en œuvre.</li> <li>Autres publics concernés :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>professionnels souhaitant travailler leurs compétences de construction et d'animation de démarches participatives</li> <li>animateurs ou professionnels socio-culturels souhaitant développer un projet participatif et/ou les compétences correspondantes.</li> </ul> </li> </ul>

## Numéro spécial Synthèse du Dossier 2014

### Le Dossier de la Mrie en quelques mots ...

Par la mise en perspective de données quantitatives et qualitatives, du regard de professionnels et de la réflexion de personnes directement concernées par des situations de pauvreté ou de précarité, le Dossier de la Mrie représente un apport essentiel pour les acteurs de la lutte contre l'exclusion. Il propose une analyse des causes et conséquences de ces phénomènes par la mise en dialogue de savoirs différents, dont celui des personnes concernées. Notre objectif est que cet outil contribue à inspirer les décisions qui feront reculer l'exclusion en Rhône-Alpes.

Ce rapport est notre premier dossier biennal. Nombreux sont ceux qui y ont participé, il est le résultat d'un travail collectif. À la lecture de ce dossier, nous tirons notre énergie de deux éléments en particulier :

- D'abord l'importance de la contribution des plus précaires d'entre nous à la solidarité nationale : hébergement de personnes à la rue ("logement chez des tiers"), aide alimentaire pour des proches, garde d'enfants, réseau d'entraide, d'accès à l'emploi, d'accès aux soins, mobilisation individuelle et collective pour « ceux dont la vie est encore plus dure que la nôtre », bénévolat, etc. Combien nos finances publiques économisent-elles grâce à tous ces actes citoyens ?
- Ensuite la conviction, la vigueur, l'intelligence que mettent à leur action beaucoup de ceux qui sont engagés dans la lutte contre la précarité : malgré la difficulté, malgré le découragement qui guette, ils trouvent collectivement des moyens de continuer à y croire. « *Ils affirment, avec une certitude qui ne fléchit pas, qu'il vaut la peine de penser et d'agir, que l'effort humain vers la clarté et le droit n'est jamais perdu. L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir* »<sup>1</sup>.

D'aucuns diront que ces "gouttes d'eau" n'empêcheront pas le délitement social de se propager, si les structures de la société ne changent pas profondément, si un nouveau Contrat Social n'est pas instauré, qui permette le retour de la confiance en l'avenir. C'est en effet la conjonction entre les forces qui animent les "gouttes d'eau" et les Institutions qui permettra le nécessaire renouveau, ce qui suppose que ces dernières reconnaissent l'importance des premières et acceptent d'être bousculées par elles et que réciproquement les acteurs de terrains comprennent les contraintes des Institutions. La Mrie a pour vocation de révéler aux "gouttes d'eau" que les petits ruisseaux font les grandes rivières et de montrer partout où cela existe que les rapprochements (la collaboration) entre Institutions et personnes engagées sont fructueux.

L'exercice de synthétiser en 8 pages un dossier qui en compte plus de 300 est traditionnellement ardu. Cette synthèse s'articule autour des mêmes 7 parties que comporte le dossier. Pourtant cette année pour la première fois, une tentative d'accompagnement d'une lecture transversale du dossier est proposée au lecteur, au-delà de ces sept entrées plutôt thématiques. À partir des éléments de synthèse présentés ici, nous ne pouvons que vous inviter à ouvrir le dossier et à suivre ces petits pas...

<sup>1</sup> Jean Jaurès, Discours à la jeunesse au Lycée d'Albi, 1903. Voir page 227 du dossier.

Pour télécharger gratuitement notre Dossier 2014, rendez-vous sur notre site internet : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)



- Outils
- Culture
- Évaluation Capitalisation
- Inégalités
- Minima sociaux
- Jeunes
- Non-recours
- Agir avec

### Première partie

### Être pauvre en Rhône-Alpes en 2014

Pages 7 à 50

Les dernières données disponibles sur la situation de revenus, de logement et d'emploi des rhônalpins rendent compte d'une relative stabilisation de la dégradation amorcée en 2008. Pour autant, les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté semblent se durcir et la pauvreté prendre des visages multiples, aux vécus très divers.

#### UNE PAUVRETÉ CREUSÉE PAR LES INÉGALITÉS : QUELQUES POINTS DE REPÈRES CHIFFRÉS...

Tout d'abord, quelques points de repères chiffrés sur la pauvreté monétaire à partir de quatre questions élémentaires :

■ **La pauvreté concerne combien de personnes ?**  
Selon l'Insee, 12,4 % des rhônalpins sont pauvres en 2011, ce qui signifie que 779 000 personnes disposent de moins de 977 € par mois et par unité de consommation<sup>1</sup>. Avec des revenus encore inférieurs, fin 2013, *a minima* 280 000 rhônalpins perçoivent l'un ou l'autre des 5 minima sociaux<sup>2</sup>. Enfin, synonyme d'un essoufflement financier pénalisant : environ un ménage sur 139 est surendetté en Rhône-Alpes en 2013.

■ **La pauvreté augmente-elle ou diminue-t-elle ?**  
Au regard de l'évolution des différents indicateurs, il semble possible de parler d'une relative stabilisation de la dégradation. En 2012, les statistiques régionales de la pauvreté ne sont pas encore disponibles mais au niveau national l'Insee indique que si la pauvreté diminue légèrement, son intensité se renforce et atteint un niveau non atteint depuis 2006. Dans ce contexte, les situations de pauvreté ont tendance à s'enkyster.

■ **Qui sont les personnes les plus touchées par la pauvreté ?**  
Les tendances se perpétuent sur ce point. Géographiquement la situation régionale est globalement favorable, mais cela est nettement moins le cas au sud-ouest de la région. En ce qui concerne la typologie de public surexposé à la pauvreté, retenons : les familles monoparentales et les enfants.

■ **Qu'en est-il des disparités entre riches et pauvres ?**  
Sur ce sujet, le message est unanime et bien visible à long terme : les disparités continuent de croître.

<sup>1</sup> Les unités de consommation tiennent compte des économies d'échelles réalisées à plusieurs : voir site de l'Insee.  
<sup>2</sup> RSA (sauf activité seul), AAH, minimum vieillesse, ASS et ATA pour les régimes : général, agricole et indépendant.

Revenons maintenant sur les principaux messages véhiculés par les acteurs « sociaux » et personnes concernées par la pauvreté interrogés ces deux dernières années. Ils alertent sur une fragilité et un déséquilibre qui gagnent du terrain. Ils évoquent l'arrivée, parfois massive, de travailleurs pauvres dans les associations ou institutions. Les demandes viennent d'un public de plus en plus large qui ne rentre pas toujours dans les critères des institutions. Ces dernières sont parfois en difficulté pour répondre aux sollicitations et se tournent alors vers les associations, qui peinent également à répondre à la demande massive et très souvent croissante. La notion d'un équilibre précaire qui ne tient plus est très présente. Les mots « *déséquilibre* », « *fragilité* », « *basculement* » sont omniprésents dans le discours des professionnels ; les allocataires du RSA interrogés parlent de « *survie* ». Les institutions et associations caritatives insistent également sur le caractère chronique des demandes et l'urgence de nombreuses situations. Par ailleurs, le non recours aux droits et services, les incohérences réglementaires, et la globale complexification et instabilité administrative, sont autant de freins rencontrés par les publics en situation de pauvreté comme par les professionnels qui les entourent.

#### LE LOGEMENT, FACTEUR DE PRÉCARISATION

Côté logement, la situation est tendue. La région connaît un déficit persistant de logements construits au regard des besoins : la Fondation Abbé Pierre estime à 15 000 par an le nombre de logements manquants sur la région. Le parc locatif social héberge des ménages de plus en plus pauvres. Résultat : beaucoup de ménages dont les revenus permettent l'accès au parc locatif social sont contraints de se loger dans un logement du parc privé, souvent au détriment d'une qualité et d'un confort de vie ou alors au prix d'un loyer bien supérieur. Depuis 15 ans, les loyers augmentent plus rapidement que les revenus ; ils atteignent des sommets sur certains territoires.

En lien avec la faiblesse des revenus et la dégradation de nombreux logements, les situations de précarité énergétique se développent. Les expulsions locatives sont également en hausse. Conséquence de ces difficultés d'accès et de maintien dans le logement, des politiques d'asile, de la paupérisation d'une partie de la population et sans doute également de l'organisation même du secteur, les demandes d'hébergement ne cessent de croître.

#### EMPLOI, TRAVAIL : QUELS ENJEUX ACTUELS ?

La lecture des indicateurs de chômage et de demande d'emploi sur Rhône-Alpes indique que la situation s'est globalement dégradée en 2012 et début 2013, et qu'elle semble se stabiliser sur la fin de l'année 2013 et le début de l'année 2014. Côté emplois disponibles, la situation est effectivement en voie d'amélioration début 2014 avec un emploi en légère hausse sur la région, mais avec des créations d'emploi concentrées sur des contrats temporaires voire intérimaires. Pour autant, certains territoires, majoritairement portés sur l'industrie, ont particulièrement souffert du choc économique survenu en 2008. Sur ces territoires, la main d'œuvre peu qualifiée a été largement pénalisée. Plus généralement, sous emploi, chômage de masse, pauvreté laborieuse, éloignement de l'emploi pour les populations les plus précaires, sont autant de réalités qui, malgré leur récurrence, n'en restent pas moins préoccupantes. Pour lutter contre ce mouvement général de repli, des dispositifs, expérimentations ou encore réflexions diverses **travaillent ensemble à l'emploi pour tous.**

### Sixième partie

### Une approche territoriale : la pauvreté en milieu périurbain

Pages 283 à 319

Bien qu'aujourd'hui la pauvreté se concentre encore majoritairement dans les centres urbains, elle n'est pas cantonnée à ces territoires. Elle se diffuse au rythme des mouvements de population, notamment en suivant le processus de périurbanisation.

#### 1<sup>ER</sup> OBJECTIF : RENDRE COMPTE DE LA DIVERSITÉ TERRITORIALE DE LA PAUVRETÉ

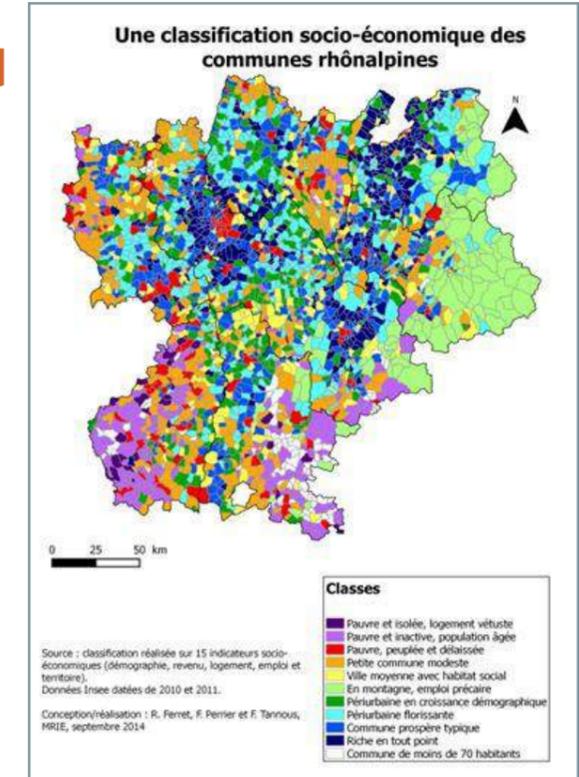
Pour rendre compte de l'implantation géographique de la pauvreté et plus encore de la diversité socio-économique des territoires et de ses habitants, nous avons travaillé une typologie des communes. Une quinzaine d'indicateurs ont été utilisés pour ce travail : ces derniers portent sur la démographie, les revenus des habitants, le logement, l'emploi et le type de commune. La méthode employée est décrite dans le dossier de façon précise, restons en ici aux conclusions.

**Dix classes** de communes sont décrites et cartographiées : de la plus marquée par la pauvreté « *pauvre et isolée, logement vétuste* », fortement représentée dans les territoires ruraux du sud de la région, à la plus prospère financièrement « *riche en tout point* », fréquemment localisée sur le pourtour plus ou moins proche des grandes villes-centres. Entre ces classes de communes, **un panaché de couleurs dessine les réalités sociales des migrations résidentielles actuelles.** Mais alors où la pauvreté s'implante-t-elle majoritairement ?

L'étude des trois classes de communes les plus pauvres rend tout d'abord compte d'une double implantation de la pauvreté : en terres rurales d'une part, en ville-centre et proche banlieue d'autre part. En somme, **la pauvreté intense se concentre dans les campagnes profondes et en zone urbaine.**

Pour autant, si elle n'est pas aussi fortement marquée, la pauvreté reste importante dans d'autres territoires, et en particulier dans les couronnes lointaines des grands pôles urbains ; en somme en « *périurbain lointain* ». En effet, la carte rend compte d'un **effet de précarisation aux abords des grands pôles urbains, au-delà d'une première couronne de territoires privilégiés.**

Cet effet est bien visible autour des agglomérations de Lyon, Grenoble, Bourg-en-Bresse, Chambéry et Genève, avec : tout d'abord quelques communes pauvres (rouge, orange voire jaune) aux abords premiers des villes-centres, puis une assez large couronne privilégiée visible dans deux nuances de bleu foncé et enfin une dégradation progressive vers des communes à situation financière moyenne (vert), modestes (jaune, orange) voire pauvre (rouge).



#### 2<sup>ÈME</sup> OBJECTIF : APPROFONDIR LES ENJEUX PROPRES AUX COMMUNES PÉRIURBAINES

Ce sont sur ces derniers types de territoires que nous avons approfondi l'analyse en questionnant des acteurs locaux d'horizons divers : élus, professionnels, personnes concernées par la pauvreté, bénévoles associatifs ou toute autre personne compétente sur le sujet. La réflexion s'est organisée autour des questionnements suivants : quels types de pauvretés existent et/ou se développent dans ces territoires périurbains ? Comment les acteurs locaux y font face ? Quels atouts, handicaps pour ces espaces au regard de la pauvreté ?

Trois explorations sur des communes périurbaines fortement concernées par la pauvreté ont été menées, à savoir : Ambérieu-en-Bugey et Saint-Rambert-en-Bugey deux communes voisines situées dans le département de l'Ain aux franges de la couronne périurbaine de Lyon, Loriol-sur-Drôme situé dans la vallée du Rhône entre Valence et Montélimar, et enfin Andrézieux-Bouthéon implantée dans la plaine du Forez à 15 kilomètres au nord de Saint-Étienne.

Cinquième  
partie2014 : une année pour  
questionner le travail social

Pages 223 à 282

Fin 2012, la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a fait apparaître le besoin d'évolution des pratiques dans le travail social. De cette conférence et du plan pluriannuel qui en a découlé est né le projet d'États généraux du travail social. Ceux-ci se tiendront courant 2015. Pour les préparer la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale a organisé des Assises Inter-régionales. Dans ce cadre, elle a demandé à la FNARS et à la MRIE d'animer une réflexion visant à produire une contribution sur la problématique « **Quelle place et quelle participation pour les usagers de l'intervention sociale ?** », à laquelle nous avons associé des acteurs concernés, en premier lieu ceux qui vivent la précarité ou la pauvreté. Dans le chapitre 5 du dossier, des pratiques sont présentées et analysées, nous vous invitons à les lire, toutes illustrent cette volonté d'aller dans le sens d'une co-construction de l'action sociale entre personnes en situation de précarité et professionnels soutenus par leur institution.

ASSISES INTER-RÉGIONALES DU TRAVAIL SOCIAL :  
QUELLE PLACE ET QUELLE PARTICIPATION POUR LES  
USAGERS DU TRAVAIL SOCIAL ?

Le terme de participation est aujourd'hui devenu un mot valise, très utilisé mais au final peu pratiqué. Il nous semble que trois enjeux se distinguent autour desquels la place des personnes se construit :

- Associer la personne à la définition de son projet, à l'action sociale qui la concerne ;
- La participation collective des personnes sur les questions de société qui les concernent ;
- La représentation des personnes en situation de précarité dans les instances.

Pour autant, rappelons que ces trois axes font système. Par exemple, la participation collective se construit à partir de l'expérience individuelle. La représentation n'est effective que quand elle est adossée à des démarches collectives, fondement de la légitimité et de la compétence des représentants.

## QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

**Attention aux effets pervers :** Une participation alibi ou affichage peut avoir des effets pervers, parfois lourds de conséquences en termes de démobilité des personnes, de défiance vis-à-vis des institutions...

**Sans engagement des professionnels, pas de participation possible pour les usagers :** Il est très difficile pour les personnes de participer dans de bonnes conditions sans soutien des professionnels. La participation des personnes interroge également directement celle des travailleurs sociaux, quels sont leurs espaces de participation, leur contribution, comment est prise en compte leur expertise ?

**Des arbitrages à opérer :** La demande sociale explose et les moyens sont limités, imaginer et laisser imaginer que la participation pourrait se réaliser en plus du reste, en plus du travail social tel qu'il se pratique, serait alimenter une hypocrisie. C'est donc l'action sociale dans son ensemble qui doit être interrogée.

**Les réflexions menées ici ou là sur l'innovation sociale** convergent vers l'idée d'aller vers les personnes et partir d'elles pour co-construire avec elles. Les témoignages de travailleurs sociaux soulignent combien l'implication des professionnels dans des dynamiques collectives avec les usagers facilite, voire forme les professionnels à la posture de co-construction avec les personnes, y compris dans la relation individuelle.

Au-delà d'un partenariat classique, souvent exigé par certains dispositifs, l'innovation sociale passe aussi, pour beaucoup par la coopération avec d'autres acteurs. Le travail avec les personnes en situation de précarité sur la mobilisation du réseau primaire et/ou secondaire est aussi une piste ouverte et qui génère d'autres types de partenariat. Enfin, dans le champ du social au sens large, les associations, quand elles ne sont pas dans la sous-traitance des institutions, sont un réservoir d'innovation et de dynamiques ascendantes, innover pourrait passer par penser autrement les synergies institutions-associations.

## DES MISES EN ACTES

Ainsi, des initiatives où il est question d'agir ensemble, d'action collective, de postures professionnelles dans le « côte à côte » et de coopération avec les personnes existent. Quelques unes sont décrites dans ce dossier 2014 comme les Accorderies, le Collectif Paroles de Femmes, le projet de soutien aux collectifs de locataires de l'AVDL, Résol'handicap (APF), le sillon dauphinois (MSA de l'Isère, chambre d'agriculture et partenaires) et d'autres encore ...

Deuxième  
partieTravailler ensemble  
à l'emploi pour tous

Pages 51 à 134

TRAVAILLER : UNE PRIORITÉ, D'ABORD  
POUR CEUX QUI SONT PRIVÉS D'EMPLOI

Premier constat : travailler est une priorité pour tous, et d'autant plus pour ceux qui vivent en situation de pauvreté. Cette priorité est d'autant plus essentielle que **le travail apparaît comme LA garantie "anti-stigmatisation"**<sup>1</sup>.

« **Le mieux ce serait de ne plus dépendre des autres, de pouvoir retravailler. Quand ce que tu as tu l'as avec ton travail, tu sais qu'on ne te le reprend pas. Quand on arrive dans les aides sociales, on tombe sous des puissances qui nous dépassent. [...] Plus on vit dans la précarité, plus on dépend des aides et rien ne garantit qu'elles pourront continuer à être attribuées.** »

Le travail permet de sortir de sa condition d'assisté, décider par soi-même, pouvoir se projeter, autant **de conditions d'exercice de sa dignité.**

L'échec à trouver du travail, et les conséquences en matière d'inscription dans des dispositifs d'assistance, est source d'humiliation :

« **Quand je vois à la télé, des cadres ou des ingénieurs, qui se suicident, moi, c'est le chargeur entier qu'il me faudrait !** »

« **Moi ça fait 41 mois que je fais le tremplin, je fais le yoyo : ça monte, ça descend, mais ça n'avance pas.** »

Quelles que soient les expériences professionnelles antérieures, un élément ressort fortement : **le travail est source de reconnaissance.**

« **Ça fait cinq mois que je travaille, ça a tout changé. Les gens te regardent différemment.** »

« **Si tu travailles pas, une fille, elle va pas te présenter à sa mère.** »

## DES REPÈRES POUR AGIR

- Cultiver le collectif de travail : faire équipe : *Une boussole, des cartes et les étoiles* (voir p.96) ou encore *Recruter sans mettre en concurrence* (voir p.85), ...
- Former et soutenir l'encadrement de proximité : *Médiation vers et dans l'emploi* (voir p.88) ou encore *Faire face aux inégalités d'accès à la formation professionnelle* (voir p.131), ...
- Construire un dialogue coopératif, à partir des pratiques : *Parcours gardien* (voir p.91) ou encore *Zéro chômeurs de longue durée* (voir p.93), ...

TRAVAILLER C'EST VIVRE COMME TOUT LE MONDE :  
"LES GENS NORMAUX, ILS ONT LE DROIT DE TRAVAILLER"

## Être normal, ça veut dire quoi ?

▪ Ça veut d'abord dire **exister dans une société de consommation**, pouvoir participer à la consommation courante comme tout un chacun :

« *On participe plus à la vie de la société, on gagne de l'argent, on peut aller dans des magasins,...* »

Même s'il s'agit souvent plus de survivre que de vivre :

« *Tu travailles mais tu survies, ça fait quinze ans que je ne suis pas parti en vacances.* »

▪ Être « normal », ça veut dire aussi **exister dans une société de droits**, le travail est un passeport pour accéder à d'autres droits fondamentaux : le logement, la santé, l'emploi stable, la culture, etc.

« *Le travail et plein de portes s'ouvrent. Postuler à un emploi quand tu es actif même en CUI (Contrat unique d'insertion) c'est très différent de postuler quand tu es chômeur !* »

▪ Être "normal" c'est enfin **exister socialement en étant intégré dans un collectif** de travail

« *Le travail ça apporte le social. Dire bonjour tous les jours. Voir des gens normaux, insérés dans la société.* »

Appartenir à une équipe de travail c'est aussi gagner des capacités collectives à faire société. Parce que travailler c'est s'exercer à faire avec ceux qu'on n'a pas choisis, une dimension du travail sans doute trop négligée, et qui mériterait peut-être d'être partout considérée avec plus d'attention :

« *Le travail permet de voir l'autre autrement. Quelqu'un qu'on pourrait discriminer dans le privé, là on travaille avec...* »

Travailler c'est surtout se sentir utile aux autres : « *On est une entreprise solidaire : on aide les personnes en difficulté.* »

Les salariés en insertion qui ont contribué à nos travaux considèrent comme les plus utiles des tâches qui finalement constituent souvent une toute petite partie de leur mission. Il semble par ailleurs que cette utilité, gagnée à travers quelques actions bien ciblées, rejaillisse sur l'ensemble de la mission. Sans doute, développer ces « expériences collectives significatives » pourrait être un levier à explorer plus systématiquement dans les projets d'insertion : rénover les appartements de familles pauvres, visiter des personnes isolées, préparer des colis pour des victimes de catastrophes naturelles, accompagner des personnes en situation de handicap...

« *Accompagner des personnes malvoyantes, à mobilité réduite : on se sent utile ! On donne du sourire. Notre travail ça sert à d'autres : quand on fait le ménage chez des personnes, c'est l'humain qui ressort. C'est du social. On n'est pas aussi fragile que ça. Tu améliores son quotidien.* »

<sup>1</sup> Les citations sont issues d'une réflexion collective (cf. p.54).

## Troisième Partie

Pour le bien commun :  
enrayer la mécanique  
de la pauvreté dès l'enfance

Pages 135 à 185

Nous avons commencé à travailler cette année la question de la protection de l'enfance avec deux types d'acteurs :

- Des parents dont les enfants sont ou ont été placés, ou confiés. Ces parents ont travaillé collectivement, avec le soutien d'ATD Quart Monde à Lyon et de Femmes SDF à Grenoble pour l'animation de cette réflexion.
- Et des professionnels institutionnels, qui eux aussi ont travaillé collectivement dans le cadre des groupes de travail interinstitutionnels animés par la MRIE. D'autres contributions sont venues enrichir notre réflexion dans ce dossier. Ce travail se poursuivra en 2015.

## LA PARTICIPATION DES PARENTS DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance insiste sur la prévention : les grandes pistes qu'elle trace font consensus sur le papier mais des questions demeurent. Par exemple sur la question de la participation des parents. Concrètement, comment réaliser cette association des parents quand dans le même temps on leur retire leurs enfants ? Accompagner et contrôler sont-ils toujours compatibles ?

Selon des cadres de la protection de l'enfance, les professionnels connaissent mal le vécu des familles. Il est difficile alors de ne pas se laisser gouverner par des représentations. Difficile aussi de créer une relation avec des familles dont on connaît mal l'expérience de vie. De plus, les conditions d'exercice de leur mission par les professionnels de terrain (responsabilité pénale, *turn over* important) ne facilitent pas la création de lien avec les familles.

## QUAND IL EST QUESTION DU PLACEMENT...

Les parents, tout comme les cadres d'institutions, qui ont participé à nos travaux, témoignent de la violence institutionnelle quand il y a placement d'enfant sans que ce soit travaillé avec la famille. Comment dans ces conditions avoir des relations apaisées avec elle ? Dans ce contexte, l'émotion et la souffrance sont au rendez-vous chez les parents. Mais aussi chez les professionnels. Lors d'une co-formation, ils réalisent que leurs émotions en situation professionnelle peuvent leur faire prendre de mauvaises décisions et que les parents ne sont pas les seuls à subir leurs émotions.

Il ressort aussi que le plus souvent les professionnels travaillent dans l'urgence alors que la complexité des questions abordées nécessiterait un long temps d'échange. Et le cercle familial s'avère peu pris en compte ou alors avec l'idée d'une fatalité, d'une transmission de la maltraitance.

## LES CONSÉQUENCES DU PLACEMENT

Les conséquences du placement sur l'enfant et sur les parents peuvent être très dures. Et cela questionne beaucoup les cadres avec qui nous avons travaillé. Les parents évoquent aussi la culpabilité qui les ronge, le regard des autres difficile à supporter ou encore le placement comme la cause de ce qui les fait tomber encore plus bas. Tous disent combien les conditions pour maintenir le lien avec l'enfant sont difficiles (lieux médiatisés, famille d'accueil, etc.).

Entre les services sociaux et les parents, il y a une incompréhension : par exemple, quand les parents viennent d'eux-mêmes demander de l'aide aux services sociaux, ils s'attendent alors à ce que l'aide s'arrête quand ils n'en ressentent plus la nécessité. Mais ce n'est bien souvent pas le cas et ils disent se sentir piégés. Ils se demandent si c'est bien la finalité du retour de l'enfant dans sa famille qui guide l'action des professionnels. Les parents disent avoir eux aussi besoin de l'aide et du soutien des professionnels, pour le bien de leurs enfants.

## DES ÉCARTS DE PERCEPTION ET DE COMPRÉHENSION

Souvent, les parents rencontrés pensent avoir transformé la situation motivant le placement et pour autant cette décision est maintenue, cela produit découragement et défiance vis-à-vis de l'institution. Pour eux, les travailleurs sociaux ont du mal à faire abstraction du passé pour prendre en compte la situation telle qu'elle est. De fait, dans les échanges que nous avons eus avec les parents, nous avons pu repérer un grand nombre d'actions menées en vue de récupérer leur enfant.

Lors d'une co-formation, parents professionnels ont mesuré combien les malentendus (interprétation professionnelle des actes posés par des parents à l'opposé des intentions parentales) et jugements réciproques peuvent entraver la relation parents professionnels et donc la coopération. Il y a ainsi tout un travail de connaissance et de compréhension mutuelle à opérer.

## DES EXPÉRIENCES POSITIVES

Malgré ces difficultés, des initiatives<sup>1</sup> qui vont dans le sens d'un travail en réciprocité avec les parents existent. Elles sont riches d'enseignement et de sens aussi bien pour les parents que pour les professionnels. Tous y gagnent des marges de manœuvre afin d'aller vers un objectif commun, permettre aux enfants de grandir dignement.

<sup>1</sup> Elles sont présentées plus en détail dans le dossier.

## Quatrième partie

La santé : une réalité  
qui dépasse l'enjeu médical

Pages 187 à 221

Chercher à comprendre la précarité et ses mécanismes revient à envisager les individus qui la vivent dans leur globalité. Être précaire ne se résume pas uniquement à des difficultés financières. Les incidences sont multiples et le corps peut évidemment être touché par cet état. Cependant, la santé ce n'est pas seulement le rapport au corps mais également l'accès aux soins, dans toutes ses dimensions. Pour aborder ces questions, la MRIE a rassemblé différents travaux et contributions dans l'idée de proposer des connaissances relatives à ces sujets. Dans le Dossier sont notamment abordés la rencontre entre personnes en situation de précarité et personnels soignants, la prise en compte de la santé des allocataires du RSA dans le Département de l'Ain ainsi que la question du geste physique effectué vers des personnes sans domicile. Le Dossier s'est également intéressé à la gestion de la consommation de l'alcool dans les CHRS et à une mobilisation collective sur des questions d'accès aux soins.

En croisant les points de vue, en multipliant les regards sur cet objet délicat qu'est la santé, il est possible d'en prendre différemment la mesure et d'envisager l'étendue de sa complexité. Ce qui ressort de ces écrits, c'est qu'il est essentiel de considérer la teneur des liens qui unissent précarité et santé.

## RSA : PRENDRE EN COMPTE LA SANTÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES

Devant le constat que 30 % des allocataires accompagnés étaient concernés par des problèmes de santé, qui constituent autant d'empêchements à leur insertion professionnelle, le Département de l'Ain a mis en place des *infirmiers agents de santé* pour soutenir les allocataires du RSA et leur référent unique, souvent démunis sur ce sujet. L'agent de santé offre cette possibilité de prise en compte de la santé du bénéficiaire. Celui-ci se sent enfin considéré, écouté et rassuré. L'agent de santé, infirmier de formation, évalue les enjeux, les conséquences de telle ou telle affection, et la pathologie. Il intervient légitimement auprès du bénéficiaire, le rassure, l'accompagne dans ses démarches ou le confronte à la réalité d'un diagnostic ou d'une absence de diagnostic. Une initiative sensée et pertinente, qui prend en compte les personnes dans leur globalité.

## LA RELATION SOIGNANT-SOIGNÉ : LA RENCONTRE DES PLUS PRÉCAIRES ET DES MÉDECINS

Les échanges entre les médecins et leurs patients nécessitent des ajustements dans les postures car il s'agit de faire communiquer deux personnes *a priori* issues de groupes sociaux très différents. Trouver un langage commun facilite le travail du soignant et induit une meilleure observance de la part du patient. Ainsi, une dame nous a rapporté avoir changé plusieurs fois de médecin généraliste car elle n'était pas à l'aise.

« Ici, c'est un très bon docteur. Il commence toujours par me poser des petites questions, si ça va mon fils, si ça va à la maison, il fait un peu des blagues. Et on se tutoie ! [...] Ensuite, il me demande d'expliquer pourquoi je suis là. Et là, il se tait complètement mais on a déjà parlé alors c'est facile. [...] Et il a toujours des mots gentils, il est un peu proche, il fait pas le médecin ».

Femme, allocataire du RSA, 47 ans

Il existe une distance culturelle, économique et sociale entre cette dame et son médecin généraliste. Pour autant, il est en mesure de proposer des conditions d'échanges, de dialogue dans lesquelles ses patients les plus éloignés de lui socialement peuvent trouver une place qui leur convienne. L'utilisation du tutoiement est un exemple. Le cadre de la consultation est détendu par des usages plus cordiaux, à un point où cette patiente expliquera qu'il ne « fait pas le médecin », ce qui sous-entend que ses autres expériences de relation soignant-soigné étaient plus clairement délimitées en matière de statuts et de positionnement social. Si la proximité est possible dans la parole, elle autorise une compréhension plus rapide, plus efficace également. Un patient qui a compris le sens de l'action du médecin observera son traitement plus rigoureusement, autant de temps de gagné par la suite. Ainsi lorsqu'un médecin reçoit des « oui oui ça va comme il faut », il change de registre de langage pour poser la question différemment et des réponses plus significatives lui parviennent effectivement. Pour établir une bonne relation, pour que tous les publics puissent accéder pleinement au droit commun, il est nécessaire qu'ils puissent être compris, et dans le même temps que les réponses qui leur sont faites soient également audibles. Cela nécessite des ajustements de la part des soignants, sans quoi ces décalages de compréhension peuvent venir interférer sur la relation de soin. Cette adaptation apparaît comme essentielle pour que la relation soignant-soigné s'horizontalise et ouvre le plus largement possible l'accès aux soins de façon pérenne aux publics les plus précarisés.